



# FICHE PROGRAMME

## Validation des Acquis de l'Expérience

VO mise à jour le 08/01/2024

### Qu'est-ce que la VAE ?

La validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet d'obtenir une certification grâce à son expérience, qu'elle soit d'ordre professionnel, bénévole ou personnel.

Toute personne, quels que soient son âge, sa nationalité, son statut et son niveau de formation, peut prétendre à la VAE. Cette certification peut être un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle et doit être inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

### Contexte

La loi « portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi », publiée au Journal officiel du 22 décembre 2022 (Loi n° 2022-1598 du 21 décembre 2022), modifie les règles encadrant le dispositif de la VAE.

Elle prévoit un élargissement de son accès et crée un service spécifique qui simplifie les étapes du parcours d'évolution professionnelle. Elle a pour objet la sécurisation du maintien en emploi. Le Conseil constitutionnel a validé l'essentiel du texte adopté par le Parlement le 18 novembre 2022 (Décision n° 2022-844 DC du Conseil Constitutionnel du 15 décembre 2022). Les principes de refonte de la VAE sont précisés par le décret n°2023-1275 du 27 décembre 2023, publié au Journal du 28 décembre.

### Diplômes concernés

Le tableau ci-dessous permet d'appréhender les passerelles possibles

Liste non-exhaustive des VAE proposées à l'EESTS			
Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE) (RNCP28048) Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse (Echéance de l'enregistrement : 01-01-2025)	NIVEAU 3		
Accompagnant Educatif et Social (DEAES) (RNCP36004) Ministère chargé de la solidarité (Echéance de l'enregistrement : 01-09-2026)	NIVEAU 3		
Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (DETISF) (RNCP4503) Ministère de la Santé et de la Prévention (Echéance de l'enregistrement : 31-08-2024)		NIVEAU 4	
Moniteur Educateur (DEME) (RNCP 492) Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse, Ministère de la justice, Ministère de la Santé et de la Prévention, Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques (Echéance de l'enregistrement : 31-08-2024)		NIVEAU 4	
Conseiller en Economie Sociale et Familiale (DECESF) (RNCP34826) Ministère chargé de la solidarité-Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (Echéance de l'enregistrement : 31-08-2025)			NIVEAU 6
Educateur Spécialisé (DEES) (RNCP37676) Ministère chargé de la solidarité - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (Echéance de l'enregistrement : 31-08-2026)			NIVEAU 6
Educateur de Jeunes Enfants (DEEJE) (RNCP37679) Ministère chargé de la solidarité Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (Echéance de l'enregistrement : 31-08-2026)			NIVEAU 6
Assistant de Service Social (DEASS) (RNCP37675) Ministère chargé de la solidarité - Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (Echéance de l'enregistrement : 31-08-2026)			NIVEAU 6
CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale) (RNCP36836) Ministère chargé de la solidarité - Ministère de la santé et de la prévention (Echéance de l'enregistrement : 31-08-2027)			NIVEAU 6

L'activité de ces métiers s'exerce au sein d'établissements sociaux, médicosociaux, d'associations, d'administrations, de collectivités territoriales, en contact avec le public et en relation avec différents intervenants (travailleurs sociaux, enseignants, magistrats, ...).

Après avoir obtenu le DEME, vous pouvez bénéficier d'une « passerelle » vers le DEES pour l'obtenir en 2 ans au lieu de 3. D'autres allègements sont possibles si vous êtes titulaire de certains diplômes comme une Licence, certains BTS et DUT... Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site [www.ecole-ests.org](http://www.ecole-ests.org)

Educateur spécialisé

<https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/les-fiches-metiers-du-travail-social/article/educateur-specialise>

(cf. arrêté du 22 août 2018 relatif au Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES))

Moniteur éducateur

<https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-du-travail-social/les-fiches-metiers-du-travail-social/article/moniteur-educateur>

### Inscription

- Plateforme VAE : <https://vae.gouv.fr/app/>

### Informations Complémentaires



**Guénia Cerdan**

Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP EESTS)  
 03.20.93.22.31  
 07.83.05.52.80  
[gcerdan@eests.org](mailto:gcerdan@eests.org)



**Durée**

- ✓ 6 à 8 mois (Livret 2)
- ✓ Jusqu'à 30h d'accompagnement individuel, en fonction des besoins du candidat.e
- ✓ Jusqu'à 20h en collectif, en fonction des besoins du candidat.e
- ✓ Jusqu'à 70h de formation si nécessaire



**Coût**

Financement pris en charge pour la majorité des candidats.

**Indicateurs de résultats**

**83 % de réussite en 2022**

## Modalités d'accès

- L'inscription s'effectue sur le portail numérique : [www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)
- Choix de la certification ciblée et de l'Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP EESTS) qui prend alors contact avec le. la candidat.e.
- Un rendez-vous est réalisé afin d'étudier la demande et co-construire le dossier de faisabilité et le parcours de formation.
- Le. la candidat.e. valide le parcours, l'AAP EESTS envoie le dossier au certificateur qui décide de sa recevabilité sous 15 jours.

Pour plus de renseignements ou questionnements sur la démarche ou la réforme de la VAE, contactez l'AAP EESTS : 03.20.93.22.31 / [gcerdan@EESTS.org](mailto:gcerdan@EESTS.org)

## Public

- salarié du privé, ■ demandeur d'emploi, ■ aidant familial, ■ bénévole désireux.se de transformer son expérience en Diplôme choisi (liste ci-dessus) et souhaitant approfondir ses compétences en vue d'obtenir une certification.
- Aucun critère de statut, de diplôme, d'âge ou de nationalité n'est exigé. (salarié du secteur public, étudiant et retraité relèvent du droit commun)

## Programme

- Etape 1 : Réalisation du dossier de faisabilité (anciennement Livret 1) avec l'Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP)
- Attente de la recevabilité par le certificateur
- Etape 2 : Accompagnement à l'élaboration et appropriation du Livret 2
- Etape 3 : Dépôt du livret 2 auprès du Certificateur
- Etape 4 : Préparation à l'épreuve orale / Jury Blanc et retour pédagogique
- Etape 5 : Entretien avec le jury et résultats
- Etape 6 : Entretien post jury en cas d'échec ou de validation partielle

## Méthodes pédagogiques mobilisées

### Dossier de faisabilité :

- Confirmation du projet VAE
- Ciblage de la certification (ou blocs de compétences)
- Identification des écarts éventuels entre l'expérience et la certification visée
- Construction d'un parcours personnalisé

### Livret 2 :

- La formation s'effectue par un accompagnement individualisé permettant d'apporter des réponses spécifiques aux besoins du. de la candidat.e, de même que de s'approprier l'écriture du « Livret 2 »
- Acquérir une méthode pour décrire et analyser ses activités
- Valoriser ses compétences dans le dossier et lors de l'entretien avec le jury
- Apports théoriques, pratiques, méthodologiques et conceptuels
- Exercices pratiques et regards croisés, exercices pédagogiques
- Etudes de cas concrets (formulation d'objectifs, évaluations...)
- Préparation à l'oral de certification / Jury blanc en condition d'examen

## Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...). En cas de besoins spécifiques, nous en informer ([secretariat@eests.org](mailto:secretariat@eests.org)), la demande sera transmise au référent handicap ([referenthandicap@eests.org](mailto:referenthandicap@eests.org)).



## Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les étudiants.es/stagiaires sont des professionnels issus du champ de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale, des travailleurs sociaux en exercice et des cadres pédagogiques de notre centre de formation

Chaque formateur détient des savoir-faire issus de ses expériences de terrain et des compétences qu'il mobilise au service de l'accompagnement des étudiants.es /stagiaires



## Lieux

**EESTS Lille Métropole**  
22 rue Halévy  
59000 LILLE  
03.20.93.76.16

**EESTS Bassin minier**  
Rue des Montagnards  
62210 AVION  
03.21.49.23.71

**EESTS Sambre-Avesnois**  
Rue du Gazomètre  
59600 MAUBEUGE  
03.27.62.87.22

**EESTS Audomarois**  
ZI du Brokus  
62500 SAINT-OMER  
03.21.12.20.20

